



Le Conseil communal d'Yverne recherche un·e

SECRÉTAIRE DU CONSEIL COMMUNAL

pour la législature 2026-2031

(mandat renouvelable)

Profil souhaité :

- intérêt et engagement pour la chose publique
- connaissance du fonctionnement des autorités et de la séparation des pouvoirs
- maîtrise des outils informatiques courants
- aisance rédactionnelle et maîtrise de l'orthographe
- autonomie, bonne gestion des délais et sens de l'organisation

Ce poste conviendrait parfaitement à une personne souhaitant une activité d'appoint à domicile.

Description de la fonction :

- assister aux séances du Conseil communal et en rédiger les procès-verbaux (6 à 8 séances par année)
- assister aux séances du Bureau du Conseil communal, en prendre les procès-verbaux, rédiger la correspondance et les communications y relatives
- collaborer à la préparation et au dépouillement des votations et élections les dimanches de scrutin
- mettre à jour le fichier des conseillers communaux
- établir le décompte des jetons de présence
- gérer les archives du Conseil communal
- conseiller le Bureau et assurer le bon déroulement des travaux du Conseil communal

Rétribution :

- indemnité fixe votée par le Conseil communal pour la législature (CHF 5'000.-- par an pour la législature 2021-2026)

Renseignements :

- M. Diego Tabord, Président du Conseil communal (079 261 33 65)
- Mme Séverine Tissot, Secrétaire du Conseil communal (079 202 67 48)

Candidature à envoyer à :

- conseil@yverne.ch ou
- Bureau du Conseil communal, c/o Greffe municipale, La Grappe 2, 1853 Yverne

Entrée en fonction :

- 1^{er} juillet 2026 (législature 2026-2031)

Le·la secrétaire du Conseil communal est nommé·e par le Conseil communal.

Sa fonction découle de la Loi sur les communes et relève du droit public.

Yverne, le 9 mars 2026